

## MERCREDI 4 AVRIL À L'ORDRE DES AVOCATS

176 RUE DE CREQUI - 69484 LYON

— DE 17H À 19H —

### >> Faire des SPE une opportunité pour le monde du Droit et du chiffre <<



L'interprofessionnalité d'exercice n'a pas attendu l'adoption de la loi Macron pour exister dans les faits, de manière informelle et ponctuelle. Sur un « mode projet », des professionnels du droit et du chiffre se sont déjà illustrés par la mise en place d'équipes « ad hoc » en vue de la réalisation de prestations qualitatives.

La réflexion sur l'interprofessionnalité, tout comme le constat de sa nécessité ne sont donc pas récents. Tout autant que les freins auxquels se heurtent ces formes de rapprochement structurel du fait de fortes disparités entre les professions d'un point de vue culturel et déontologique, de modèle économiques et de modes de productions.

Comment alors raisonner offre, marché, client et faire de cette nouvelle opportunité un levier de croissance pour les professions du droit et du chiffre ?

Animé par

M. Dan KOHN, Directeur de la Prospective, Groupe SECIB

Maître Marie-Josèphe LAURENT, avocat associée chez BRUMM & associés SPE et membre du conseil de l'Ordre